



DÉCLARATION LIMINAIRE

Châlons en Champagne, le 07 mai 2019

Monsieur le Président du CDAS,

Les douaniers des Hauts-de-France ont initié depuis le 4 mars dernier un mouvement de protestation largement relayé par les médias et rejoint aujourd'hui par l'ensemble de la communauté douanière.

Des années de mal-être, de restructurations, de défauts de reconnaissance en courbant l'échine ont été des déclencheurs puissants de cette mobilisation.

Aujourd'hui, toutes les intersyndicales douanières partout en France se mobilisent pour faire entendre leurs revendications d'un seul corps au nom de l'ensemble des agents des douanes ! Le corporatisme douanier est plus fort que jamais !

Comme réponse à cette situation, notre Directeur Général, Rodolphe GINTZ, a préféré rompre totalement le dialogue social le 26 mars dernier en quittant la table des négociations sans rien proposer face à l'angoisse grandissante des douaniers. L'administration a, de surcroît, menacé de sanctions disciplinaires les agents s'inscrivant dans le mouvement, n'hésitant pas à envoyer des CRS à nos collègues de Dunkerque afin de les stopper dans l'exercice de leurs missions : une ligne rouge a été franchie !

L'intersyndicale nationale a donc décidé de ne plus participer à aucune instance administrative quelle qu'elle soit tant que le dialogue social ne sera pas rétabli.

L'intersyndicale douane Champagne-Ardenne s'inscrit dans cette démarche et vous fait savoir qu'elle rompt totalement, à son tour, le dialogue social en local. Aucun douanier ne sera donc plus présent jusqu'à nouvel ordre dans les instances administratives de Champagne-Ardenne.

L'intersyndicale Douane Champagne-Ardenne

Ce CDAS se tient dans un contexte social difficile. Les conflits en cours, en particulier, à la DGFIP et à la Douane sont révélateurs d'un profond malaise dans les services des ministères économiques et financiers.

Les grèves et mobilisations se succèdent : grèves et manifestation des agents de la DGFIP à Paris le 28 mars, actions et grèves des agents de la Douane...

Pour marquer ce profond malaise, l'intersyndicale de la Marne, a décidé de boycotter en 1ère instance la réunion du CDAS initialement prévue le 26 avril 2019.

Plus spécifiquement, concernant l'Action Sociale dans la Marne, l'intersyndicale est stupéfaite du dialogue social au sein de cette instance.

Depuis l'été 2018, les représentants syndicaux attirent votre attention sur la situation problématique liée à la suppression de personnel. Comme vous le savez, le poste d'assistant a été non remplacé : est-ce un gel ou une suppression ?

À ce jour, et malgré nos demandes répétées, aucune réponse de votre part ne nous a été formulée ce qui démontre le peu d'intérêt que vous portez à l'Action Sociale dans notre département et au dialogue social.

Vous ne répondez pas aux courriels des Organisations Syndicales. Les PV sont votés de plus en plus tardivement : le PV du 17 décembre 2018 n'est pas encore signé, **et pourtant il figure à l'ordre du jour de la réunion d'aujourd'hui...**

Bref, vous pratiquez la politique de l'autruche. C'est inadmissible.

Quelle réponse pouvez-vous apporter aux agents et aux Organisations Syndicales sur ces sujets ? Il en va du bon fonctionnement de votre service.

Autre surprise qui confirme la politique du Secrétariat Général, c'est l'apparition de la réserve budgétaire de 5 % sur les Crédits d'Action Sociale : est-ce une réserve qui pourra être utilisée ? Ou bien un gel qui, au final, amputera le budget de l'Action Sociale ?

L'intersyndicale ne peut accepter que l'Administration fasse des économies sur les emplois, sur le budget au détriment des agents.

Dans un contexte plus qu'incertain pour les agents et leur avenir au sein de la Fonction Publique, le manque de transparence sur les projets a pour effet d'accroître un climat déjà bien anxieux.

Dans ces conditions, les besoins d'aides et de soutien seront particulièrement importants. Cela nécessite le maintien du réseau de délégations départementales ce qui passe par l'arrêt des suppressions d'emplois, le remplacement de l'assistant de délégation dans la Marne, un renforcement des moyens budgétaires avec, en premier lieu, la levée de la réserve budgétaire.